

Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.
Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2024

 AFT Namur-Luxembourg Chaussée de Marche, 935 C 5100 WIERDE	CLUB : Tennis club de la Citadelle	Matricule : 6006
---	------------------------------------	------------------

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 2/24/24 Date de fin : 03/03/2024

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs :

! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées : simples : / jeunes : / doubles : 17

Le tournoi de doubles se jouera par poule + tableau final / et/ou par élimination directe X

2. DROIT D'INSCRIPTION :

adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de / EUR au 2ème match / EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de / EUR au 2ème match / EUR

Pour les doubles, il est de 16 EUR par paire

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : 22/02/2024 à 18H00

Particularités réservées aux clubs :

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT"

le 2/22/24 dès 19H00 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 23/02/2024 entre 09H00 h et 18H00 h

au n° de téléphone suivant : +32 470 66 35 21

Particularités réservées aux clubs :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Elise RENARD juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles adjoints

Tél. juge-arbitre + 32 470 66 35 21 Tél. secrétaire / Tél. club-house /

Nombre de terrains utilisés : 4 dont de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 4 en Terre battue

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs : Une paire qui ne répond pas aux disponibilités attendues pourra être déclarée WO

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 16H00 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs : un maximum de disponibilités est demandé. Une paire qui serait indisponible 3 jours ou plus peut être écartée du tirage au sort

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : au ou les

-11 ans du : au ou les

-13 ans du : au ou les

7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs : La remise des prix est prévue le dimanche à 17H00

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.